

PAR COURRIEL

Québec, le 22 novembre 2021

Objet : Demande d'accès n° 2021-11-060 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 16 novembre dernier, concernant le suivi de qualité des eaux souterraines

En vertu de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), les renseignements permettant de répondre à votre demande sont disponibles aux adresses suivantes :

1. Suivi des pesticides :

a. Les données de suivi des pesticides dans les puits sont disponibles dans l'Atlas de l'eau jusqu'à l'année 2020. La localisation est regroupée par sous-bassin. Les données pour chaque puits sont toutefois accessibles en cliquant sur le point représentant le groupe, puis en cliquant sur chacun des puits formant ce groupe et apparaissant sous forme de liste numérotée dans le bas de la carte.

www.environnement.gouv.qc.ca/eau/atlas/atlas-argis/index.html

b. Des données sont également présentées sous forme de rapport sous la rubrique « Suivi des pesticides en eau souterraine ».

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/pesticides.htm>

2. Suivis des lagunes de Mercier :

Les seuls forages suivis par le MELCC pour la qualité de l'eau sont ceux du site des anciennes lagunes de Mercier, puisque le ministère y opère un système de confinement hydraulique et en assure le suivi.

www.environnement.gouv.qc.ca/eau/souterraines/lagunes-mercier/

... 2

3. Rapports d'analyse issus d'une caractérisation unique pour la grande majorité du territoire municipalisé du Québec.

www.environnement.gouv.qc.ca/eau/souterraines/programmes/acquisition-connaissance.htm

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Tamima Derhem Gosselin, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel tamima.derhemgosselin@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantale Bourgault

p. j. 2